# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

-----

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07/10/2025

ID: 089-200039642-20250924-81\_2025\_1-DE

# DEPARTEMENT DE L'YONNE

# ARRONDISSEMENT D'AVALLON

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

# Nombre de conseillers :

En exercice: 75
 Présents: 49
 Absent(s): 26
 Pouvoir(s): 7
 Votants 56

#### Délibération n° 81-2025

# FINANCES

Objet:

Décisions modificatives

Budget Principal – DM n° 1

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Monsieur Régis LHOMME.

Etaient présents: Ancy-Le-Franc: M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, M. ROBETTE Jacques Ancy-Le-Libre: Mme HUGEROT Maryvonne, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MUNIER Patrice, Arthonnay: M. LEONARD Jean-Claude, Bernouil: M. FOURNILLON Dominique, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Cry: M. DE PINHO José, Dyé: M. DURAND Olivier, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MENARD José, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Pimelles: M. RETIF Adrien, Ravières: M. FOREY Vincent, M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Rugny: M. NEVEUX Jacky, SAMBOURG: M. FOREY Bernard, Sennevoy-Le-Bas: M. VARAILLES Dominique, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. DE DEMO Paul, Tanlay: M. DELPRAT Eric, Mme YVOIS Caroline, M. ROY Yohan, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: M. CLECH Cédric, M. DROUVILLE Michel, M. FICHOT Jean-François, M. LENOIR Pascal, Mme ORGEL Emilie, Mme PRIEUR Chantal, Mme TOULON Sylviane, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: M. PACAULT Philippe, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José, Viviers: M. PICQ Christian, Yrouerre: M. ZANIN Alain

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Aisy-sur-Armançon: M. MURAT Olivier (a donné pouvoir à M. DE PINHO José), Chassignelles: Mme JERUSALEM Anne (a donné pouvoir à M. SABOURIN Sébastien), Quincerot: M. BETHOUART Serge (a donné pouvoir à Mme GRIFFON Delphine), Serrigny: Mme THOMAS Nadine (a donné pouvoir à M. PROT Dominique), Tonnerre: Mme BAILICHE Bahya (a donné pouvoir à M. FICHOT Jean-François), M. GERTNER Philippe (a donné pouvoir à Mme TOULON Sylviane), Mme DUFIT Sophie (a donné pouvoir à M. LENOIR Pascal)

Absents excusés: Argentenay: M. TRONEL Michel, Baon: M. CHARREAU Philippe, Cheney: M. CALONNE Marc, Dannemoine: M. KLOETZLEN Éric, Flogny-La-Chapelle: Mme DRUJON Nathalie, M. DEPUYDT Claude, Gigny: M. TOBIET Michel, Perrigny-Sur-Armançon: Mme DAL DEGAN MASCREZ Anne-Marie, Tonnerre: M. LETRILLARD Laurent, Villon: Mme CHAMPAGNE-MANTEU Nadine

<u>Absents non excusés</u>: *Epineuil*: Mme JOUVEY Maryline, *Gland*: Mme CAMUS NEYENS Sandrine *Lézinnes*: M. DUTOIT Franck *Saint-Martin sur Armançon*: M. LEMAIRE Benjamin *Tonnerre*: Mme AGUILAR Dominique, Mme ELBACHIR Nicole, M. HAMAM Nabil, M. MANUEL Lucas, *Tronchoy*: M. PATEY Jean-Marie

<u>Secrétaire de séance</u>: M. BERCIER Jacques <u>Date de convocation</u>: mercredi 17 septembre 2025

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2023 en date du 23 novembre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal et le budget annexe ZAC Actipôle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 06-2024 en date du 15 février 2024 approuvant le règlement budgétaire et financier ;

VU la délibération du conseil communautaire n° 18-2025 en date du 2 avril 2025 adoptant le Budget Primitif 2025 pour le Budget Principal et autorisant le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections .

Considérant que les crédits du chapitre 042 sont insuffisant et nécessite un ajustement des suite à des régularisations d'actif,

Considérant qu'il reste suffisamment de crédits sur le chapitre 012 « Dépenses de personnel »,

Considérant qu'en section d'investissement, il est nécessaire de réaffecter certains crédits non utilisés du chapitre 23 vers le chapitre 21 afin de renforcer le compte 21318 « Autres

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07/10/2025

ID: 089-200039642-20250924-81\_2025\_1-DE

bâtiments publics » et de disposer de marges de manœuvre pour l'achèvement des travaux de la Cité ;

Considérant que des situations imprévues peuvent survenir d'ici la fin d'exercice nécessitant de disposer des crédits nécessaires pour y faire face,

Considérant que la présente décision modificative respecte l'équilibre budgétaire,

Monsieur le président propose à l'assemblée de modifier le <u>budget principal</u> de la manière suivante :

# Section de fonctionnement

#### **Dépenses**

Chap. art./Op.	Objet	Montant	
6811/042	Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 064,00 €	(
6558/54	Autres contributions obligatoires	20 000,00 €	(
64111/012	Rémunération principale	-32 064,00 €	(; )
TOTAL		- €	

(1) : ajout de crédits / (2) : reprise de crédits

# **Section d'investissement**

# <u>Dépenses</u>

Chap.art./op.	Objet	Montant	
21318/041	Autres bâtiments publics	52 680,00 €	(1)
2138/041	Autres constructions	4 716,00 €	(1)
21828/041	Autres matériels de transports	1 636,00 €	(1)
21318/21	Autres bâtiments publics	300 000,00 €	(1)
2313/23	Constructions	-287 936,00 €	(2)
TOTAL		71 096,00 €	

# Section d'investissement

# Recettes

Envoyé en préfecture le 06/10/2025

Reçu en préfecture le 06/10/2025

Publié le 07/10/202

ID: 089-200039642-20250924-81\_2025\_1-DE

Chap.art./op.	Objet	Montant	
2031/041	Frais d'études	55 780,00 €	(1)
2033/041	Frais d'insertion	3 252,00 €	(1)
28041412/040	Bâtiment et installations	221,00 €	(1)
280422/040	Bâtiment et installations	1 168,00 €	(1)
2805/040	Licences, logiciels, droits similaires	1 012,00 €	(1)
281318/040	Autres bâtiments publics	302,00€	(1)
28138/040	Autres constructions	22,00€	(1)
281728/040	Autres agencements et aménagements	233,00 €	(1)
281735/040	Installations générales	1 593,00 €	(1)
281828/040	Autres matériels de transports	921,00€	(1)
281838/040	Autres matériels informatique	123,00 €	(1)
281841/040	Matériel de bureau et mobilier scolaire	405,00€	(1)
281848/040	Autres matéreils de bureau et mobiliers	2 979,00 €	(1)
28188/040	Autres	3 085,00 €	(1)
	71 096,00 €		

# (1) : ajout de crédits / (2) : reprise de crédits

	56	pour
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	0	contre
	0	abstention

# ACCEPTE cette proposition,

**AUTORISE** Monsieur le président à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Pour copie conforme.

Le Président, Monsieur Régis LHOMME Le secrétaire de séance, M BERCIER Jacques

4



J. 7.

#### Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).